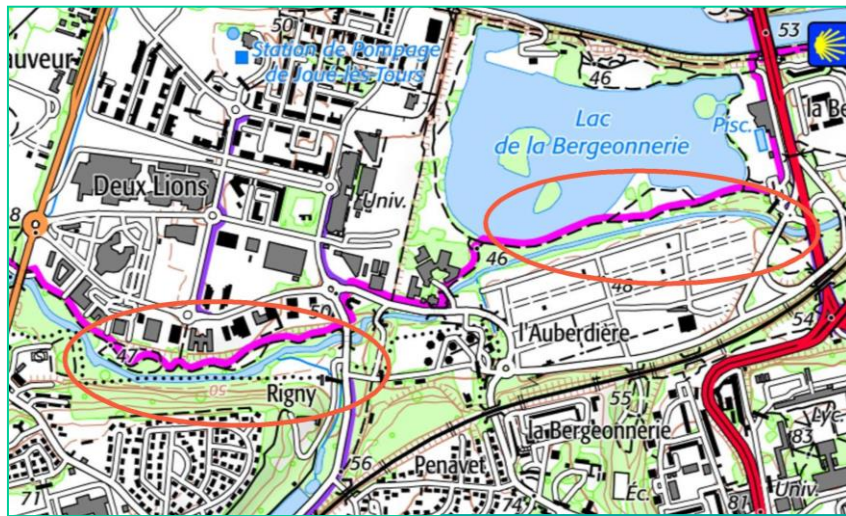


## RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU PETIT CHER SUR LA COMMUNE DE TOURS (37)

Le Petit Cher est un cours d'eau très modifié par les activités humaines. Il est aujourd'hui principalement alimenté par le lac de Saint-Avertin, lui-même alimenté par le Cher via deux prises d'eau.

Il traverse les communes de Saint-Avertin, Tours, Joué-lès-Tours et Ballan-Miré, où il se jette dans le Cher. Son bassin versant s'étale sur une surface de 37,5 km<sup>2</sup> et il recueille de nombreuses eaux pluviales urbaines. Il présente un linéaire principal de 9,8 km.

Après le secteur de la Gloriette en 2021, le Petit Cher a bénéficié en 2023 de travaux de restauration morphologique sur deux nouveaux tronçons de 1,4 km : lac de la Bergeonnerie et Deux Lions.



Coordonnées GPS :  
Latitude : 47,362987 Longitude :

**Maître d'ouvrage** : Nouvel Espace du Cher

**Maitre d'œuvre** : En régie

**Entreprises partenaires** : Eiffage Roland (Travaux) / ACP2S (Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé)

**Période de réalisation et durée des travaux** : Septembre/octobre 2023 (5.5 semaines).

**Objectifs de l'action réalisée** : Redonner au Petit Cher un lit moins large et plus sinueux. Recréer une diversité de faciès d'écoulements et d'habitats, pour favoriser le retour d'espèces d'eaux vives et une meilleure autoépuration du cours d'eau.

**Descriptif technique et financier des travaux réalisés** :

Ce cours d'eau a été historiquement déplacé, recalibré, et rectifié.

Pour le restaurer, plusieurs techniques ont été utilisées :

- La création de 10 banquettes en déblai-remblai avec cordon de granulat, qui était la technique privilégiée ;
- La recharge granulométrique des radiers, et l'apport de blocs rocheux de diversification ;
- L'apport ponctuel de granulats le long de la berge pour réduire la largeur du lit, lorsque le terrassement n'était pas possible.

Le chantier a nécessité quelques abattages, et du débroussaillage. Une prospection de la LPO pour les chiroptères a été réalisée en amont de ces interventions.

Avant/après travaux

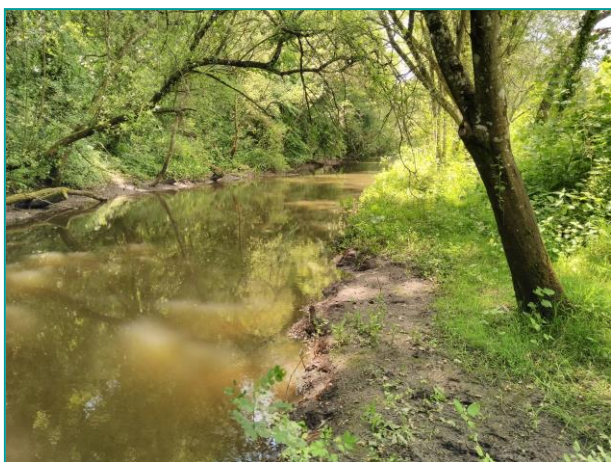




## Répertoire d'exemples

Coût total et financements du projet : 213 500 € HT, toutes prestations comprises

Intervention	Coût HT
Études préalables : levés topographiques	6 000 €
Coûts annexes (publication, prospection chiroptères, coordination SPS)	3 200 €
Travaux banquettes / réductions de sections (dont installation chantier, filtre, terrassement, mise en œuvre granulat et blocs)	183 000 € Coût unitaire granulat + mise en œuvre : ~ 50 € / m <sup>3</sup> Coût unitaire terrassement : 9 € / m <sup>3</sup>
Travaux sur la végétation (abattage, élagage, débroussaillage, végétalisation, plantations)	21 300 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>213 500 €</b>



Le Petit Cher avant restauration : lenticule et peu sinueux



Après restauration : des zones de radiers et de mouilles

**Etat des lieux avant / après :** Sur les secteurs de travaux, le Petit Cher était rectiligne, sur-élargi et envasé. Après travaux il retrouve davantage de sinuosité, ainsi qu'une diversité de faciès d'écoulements et d'habitats.

### Informations sur les aspects administratifs :

Travaux réalisés dans le cadre du Contrat territorial « Cher canalisé et affluents » 2023-2025. Une déclaration d'intérêt général tenant lieu d'autorisation environnementale avait été délivrée en 2018 (validité : 6 ans). Une visite préparatoire du site a été réalisée début 2023 avec la Direction Départementale des Territoires et l'Office Français de la Biodiversité. Un dossier détaillant le projet a été fourni aux services de l'Etat en juin 2023 pour un démarrage des travaux en septembre.

Les parcelles concernées appartenant à la ville de Tours, l'action a nécessité peu d'efforts de concertation.

### Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Cahier des charges et autres documents du marché de travaux. Vidéo sur le site du NEC : [www.le-nec.fr](http://www.le-nec.fr)

### Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Le cours d'eau a immédiatement retrouvé une diversité des faciès d'écoulement et des habitats avec l'apport d'un nouveau substrat. Les effets sur la communauté piscicole seront évalués ultérieurement.

### Suivi mis en place :

Principalement un suivi visuel et photographique annuel (à minima). Notamment pour les resserrements de section, qui sont expérimentaux. Un IPR a également été réalisé avant travaux, et sera renouvelé à n+3.

**Commentaires :** De nombreux retours positifs des passants pendant les travaux, bonne acception du projet, même s'il a nécessité la déviation temporaire d'un itinéraire piéton / cycliste fort apprécié.

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Coralie SOLEILHAC - 02 47 30 81 08 - [contact@le-nec.fr](mailto:contact@le-nec.fr)

Président du Syndicat au moment de travaux : Jacques PAOLETTI - 39 rue Gambetta 37150 Bléré.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr)